

Commune de BLÂMONT
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 juin 2016 à 18h00

PRÉSENTS : Guy JAMBOIS, Maire, Jean-Marc VILLA, adjoint, Yvette DUSSAUSSOIS adjointe, Jean Louis BONNET adjoint, Éric PIERSON, Régine VERLASSEN, Ghislaine STOCARD, Xavier VUILLAUME, Mireille DARD
ABSENT NON EXCUSÉ : MEURANT Thierry

Ouverture de la séance à 18h00

- Désignation du Secrétaire de séance : Ghislaine STOCARD

1 – Retrait de la délibération n°2016-49 (point 8 de la réunion du 30 Mai 2016)

Le candidat retenu dans la délibération n°2016-49 s'est retiré du marché : maîtrise d'œuvre pour la continuité écologique dans la traversée de Blâmont sur la Vezouze et la Voise, par courrier du 03 Juin 2016. Il ne peut assurer la prestation dans les délais

De ce fait, la délibération n°2016-49 du point 8 de la réunion du conseil municipal du 30 Mai 2015 doit être retirée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, accepte de retirer la délibération 2016-49 du 30 Mai 2016.

2- Attribution du marché : Maîtrise d'œuvre pour le rétablissement de la continuité écologique dans la traversée de Blâmont sur Vezouze et la Voise

Après le retrait de G2C, l'entreprise arrivant en meilleure position est ARTELIA avec une notation de 82/100 et au tarif de 18 700€ HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, choisi l'entreprise ARTELIA pour réaliser la maîtrise d'œuvre pour le rétablissement de la continuité écologique dans la traversée de Blâmont sur la Vezouze et la Voise et autorise le Maire à signer tous les documents qui s'y réfèrent.

Informations et questions diverses :

- FPIC 2016 : informations sur le potentiel fiscal et financier de la commune de Blâmont.
- Remise d'un document suite à la réunion de la communauté de commune de la Vezouze et du piémont Vosgiens.
- Invitation au bal populaire de Hérbéviller le 2 juillet 2016
- Lecture d'un courrier de la direction générale des finances publiques relatif à la détermination des paramètres départementaux d'évaluation des valeurs locatives des locaux professionnels.
- Mémoire de Stage de Madame GUERCY sur les œuvre des frères GOEURY (sculpteurs et ébénistes). Mémoire qui peut être consulté à la Mairie.

Prochain conseil municipal : le mardi 28 juin 2016 à 20 heures.

La séance est levée à 19h00

Le Maire,
Guy JAMBOIS